

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021



N° 80/2021

Le 16 décembre deux mil vingt et un à 19 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 9 décembre 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, M. Aubry, Mmes Coulon, Flagothier, MM. Rousseau, Lenoble, Mme Barre et M. Matron, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Choquet par Mme Dollez, M. Rauzier par M. Desmedt, M. Moonen par M. Dubouil, Mme Delormel par Mme Brunet, M. Berthelot par M. Bourgeteau, Mme Konan par Mme Brunet, Mme Vigne par Mme Barre

ABSENT EXCUSÉ : M. Kwak.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 27
Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

VU l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à la majorité :

DECIDE de désigner Madame Colette DOLLEZ, secrétaire de séance.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental de l'Oise